

La Fondation a passé le cap des 10 ans le 21 décembre dernier.

Que représentent 10 ans ?

Une étape très importante pour le petit enfant qui fête son anniversaire.

Une période très courte pour celui qui a une vie active.

Une éternité pour celui qui vit dans la difficulté durant de longues années.

Pour la fondation, la partie « visible » de l'iceberg et grâce à chacun d'entre vous, cela représente une centaine de familles de malades aidés.

Près de 200 000 € (8 millions de nos « anciens » francs) ont été ou seront mis à leur disposition pour les aider à affronter les difficultés dues à la maladie.

Pour l'autre partie, comme signalé dans le périodique



précédent, ce sont des centaines d'heures consacrées par Jean-Marie à l'écoute des malades et de leurs proches. Une aide psychologique tout autant si pas plus importante.

Au nom de toutes les personnes que nous avons pu soutenir, nous ne pouvons que vous dire un immense merci pour ces 10 années et d'avance vous remercier pour les nombreuses autres années durant lesquelles notre action pourra se poursuivre.

Philippe Lénelle, Président

Immatisation fiscale des dons faits à l'ASBL - Passage à l'euro

Nous venons de recevoir (après 18 mois !) l'avis officiel de la reconduction de notre association quant à sa possibilité d'établir des attestations pour l'immatisation fiscale des dons reçus. Et cela pour les années 2001-2006. Une modification importante appliquée à tous les organismes est liée au passage à l'euro: le gouvernement a décidé que la somme minimale (versée sur l'année pour bénéficier de l'immatisation) est fixée à 30 €. Une domiciliation mensuelle de 2,50 € est nécessaire et suffisante. Que ceux qui avaient établi une domiciliation moins élevée veillent à l'actualiser si ils souhaitent bénéficier de l'immatisation.

Les familles des malades sont reconnaissantes de l'aide que nous leur apportons. Un exemple par cette lettre reçue de l'épouse d'un malade décédé.

Suite à nos contacts, je voudrais vous redire combien vous avez été précieux pour notre famille et surtout pour notre couple pendant la longue maladie de Daniel et aussi aujourd'hui dans mon cœur. Encore une fois Merci. Mais je voudrais que cette « belle » histoire entre nous ne se termine pas sur une fin, celle de mon adorable époux, mais plutôt qu'une suite heureuse et positive lui soit donnée. Nous en avons souvent parlé, Daniel et moi et j'aimerais beaucoup vous aider dans la mesure de mes possibilités à aujourd'hui ne plus recevoir mais pouvoir donner à vos côtés pour les autres qui vivent

déjà dans la douleur ou qui, malheureusement l'attendent pour demain. Comme vous le savez, je ne suis pas bien riche financièrement mais, j'ai deux bras, une tête, de la force et surtout l'envie de vous aider si vous le désirez.

Voilà dans la mesure de mes horaires et de mes possibilités, j'espère vous être utile et surtout rester en contact avec votre équipe super humaine et remplie d'amour. A bientôt j'espère.

Amicalement .

Marie-Noëlle

Le 16 décembre dernier, pour les 10 ans de l'association. Sophie Lénelle, fille d'Anne-Marie a prononcé le discours « officiel ». Quelques extraits.

Bonjour à tous.

Chaque année, c'est mon père, en tant que Président de la Fondation, qui fait le discours d'introduction aux activités de l'association. Cette fois-ci je lui ai dit : « Pour les 10 ans de la Fondation et de la mort de maman, je voudrais faire le discours moi-même ». Je ne suis pas impliquée personnellement dans la Fondation parce que je ne peux le faire à fond et ne le souhaite pas pour le moment. Je ne vous parle donc pas en tant que membre de la fondation, mais en tant que fille d'Anne-Marie Nihoul. Je vous parle en tant qu'enfant d'une mère malade, qui s'est battue mais qui n'a pas survécu. La maladie l'a voulu ainsi. Cela fait maintenant 10 ans que maman nous a quittés. Mon frère et moi avons grandi. J'ai 21 ans et lui 19. Nous sommes là aujourd'hui pour vous dire que la vie continue et que l'espoir doit rester entier pour les malades et leurs familles. Maintenant la recherche scientifique a bien avancé et même si le cancer n'est pas encore vaincu, il est mieux compris et mieux combattu. Le professeur Chatelain, vice-

président de l'ASBL, nous l'explique chaque année lors du souper-conférence annuel.

Voici un petit texte que j'ai écrit et qui résume ce qu'est la Fondation et ce qu'elle fait depuis 10 ans.

« Fondation

*Anne-Marie Nihoul
c'est ton nom, c'est
ton action ! Nous le
faisons pour eux,
pour les malades et
leurs familles, pour
la vie ou dans la
mort. Les adultes, les
enfants, les femmes,
les hommes, les
noirs, les jaunes, les
blancs. La maladie
ne choisit pas : pour
tous c'est le même
combat. En 10 ans, la
Fondation a aidé de
nombreux malades et
leur famille. Par une*

*oreille ou un billet, elle veut y arriver, les
soutenir pour guérir ou pour mieux vivre. »*



10 ans de soins apportés aux leucémies : on n'arrête pas le progrès

La médecine n'échappe pas à cette règle. Il y a dix ans, le traitement des leucémies était très différent en deux points principaux : la tolérance et le type de traitement.

Les effets secondaires des traitements ont bénéficié de plusieurs développements qui améliorent considérablement le confort des patients : les antivomitifs nouveaux, les efforts concertés des équipes de psychologues et de kinésithérapeutes,...

Les traitements ont aussi bien changé. La greffe de moelle par exemple était seulement considérée comme un remplacement de la moelle malade. A l'heure actuelle, la moelle d'un donneur est utilisée également pour lutter contre la maladie résiduelle. Ce sont les connaissances en immunologie qui ont

permis cette avancée majeure. Tout récemment une nouvelle approche a été permise par un nouveau concept thérapeutique : agir spécifiquement sur la maladie par des agents modificateurs du fonctionnement des cellules. Le STI-571 est le chef de files de ces nouveaux produits qui ont des applications importantes dans le traitement d'autres cancers. Parallèlement, la thérapie génique est apparue et continue de susciter de nouvelles idées afin de parvenir à guérir les cellules malades.

Il est donc clair qu'en dix ans le patient est beaucoup mieux traité et dans un confort incomparable.

C. Chatelain, Vice-Président

Les activités réalisées au profit de l'association depuis 3 mois. Merci aux organisateurs et aux participants.

Le super-conférence annuel s'est tenu comme chaque fois en octobre à Hanret. 764,31 € (30820 francs) représentent le bénéfice.

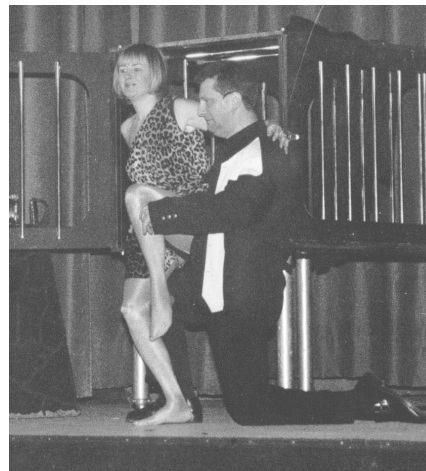
Deux organisations ont décidé de nous aider, comme elles l'ont déjà fait dans le passé : le comité Eghezée-Vie a versé la somme de 50 000 francs et le Lion's club de Haute Hesbaye' lors de son gala annuel a remis un chèque de 50 000 francs pour notre association. 2478,94 € supplémentaires qui seront mis à disposition des malades.

Le concert de Noël organisé par l'équipe de Mr Coniac (Cercle d'action culturelle de Ramillies) a comme chaque année rassemblé un public enchanté par les artistes régionaux ainsi que par la chorale St Nicolas de Strée et le groupe vocal 'Dix Sonances' de Namur. 893,56 € (36046 francs) sont venus grossir notre caisse de solidarité. Et surtout l'annonce (déjà) du concert 2002, le 1 décembre

Adèle nous a quittés à quelques années de son centenaire. Sa famille a voulu que la collecte réalisée le jour des funérailles soit remise à l'association : 178,49 € (7200 francs) ont ainsi été récoltés.

Le spectacle de Magie organisé le 16 décembre dernier a été l'occasion pour le nombreux public (photo de la première page) de rêver pendant près de deux heures à un monde féérique où tout est possible ... Merci à Chris et Marie de ces merveilleux moments

passés ensemble .. et merci à tous pour les 959,86 € (38720 francs) qui représentent le chiffre brut de cette activité.



Pendant ces trois mois, 4729,79 € sont donc arrivés sur notre compte, mais pendant la même période, le Conseil d'administration a décidé d'accorder des aides à 6 malades pour un total de 5205,76 € (210000 francs).

Une aide remarquable ... Merci d'avoir, dans le malheur, pensé aux autres

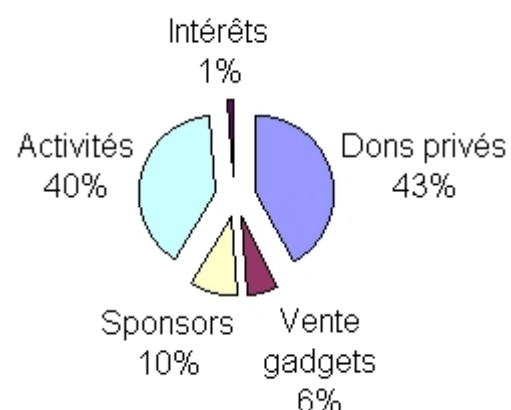
Bertrand est un garçon de 11 ans emporté en quelques jours par une leucémie lymphoïde aigüe en octobre dernier. Il a laissé sa famille avec toutes ses questions et un immense vide. Sa maman devait fêter quelques semaines plus tard ses 50 ans. Sa famille voulait se cotiser pour lui faire un cadeau, mais elle a demandé que le montant prévu soit remis à notre association afin d'aider des malades et leurs familles : 694,10 €(28000 francs) ont ainsi été versés.

Bilan financier des 10 ans (arrêté au 31.12.2001)

Toujours dans le souci d'ouvrir tout grand nos livres de compte et surtout de vous informer de ce que votre argent devient, voici en chiffres et en graphiques les rentrées et les dépenses globalisées depuis la création de l'association.

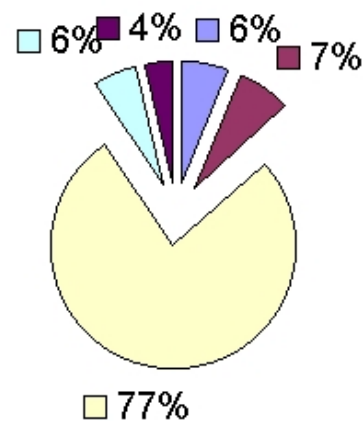
Rentrées

	€	BEF
Dons privés	101 780,52	4 105 816
Intérêts	3 348,41	135 074
Vente gadgets	15 700,43	633 354
Sponsors	24 526,07	989 379
Activités	96 411,01	3 889 210
Vérif total	241 766,44	9 752 834



Sorties

Frais admin	15 030,57	606 332
Fabric gadg	8 986,93	362 532
Organisations	17 503,97	706 108
Aide aux malades	186 590,63	7 527 047
Disponible	13 506,87	544 866
Vérif total	241 766,44	9 752 834



Nous ajouterons le seul commentaire qui reste plus que jamais d'actualité : *tous les dons que nous recevons ainsi que les bénéfices réalisés lors des activités sont intégralement réservés à l'aide aux malades*

**Une idée d'activité, une aide à proposer ... Prenez contact par tél/fax : 081.812.389, ou par mail fondation-nihoul@tiscalinet.be ... et n'oubliez pas notre site internet : www.fondation-amnihoul.be.tf.
Merci d'avance pour vos réactions suite à l'envoi de ce périodique.**